

- 23 février 1990 - La bande de Fort McKay (Alb.) adopte une résolution réclamant des audiences publiques sur les vols à basse altitude.
- 7 mars 1990 - La station locale de Radio-Canada annonce que selon un officier du MDN à Yellowknife, il est possible qu'aucun vol à basse altitude n'emprunte l'IR-920 cette année à cause des coupures du budget militaire américain.
- 9 mars 1990 - La Nation dénée diffuse un communiqué indiquant que le procès concernant l'IR-920 suivra son cours qu'il y ait ou non des vols en mars 1990.
- 12 mars 1990 - Le Service des ressources renouvelables des T.N.-O. rend publics ses commentaires au sujet du rapport final de l'EEI sur l'IR-920; selon lui, les mesures d'atténuation des impacts ne sont pas énoncées clairement, les données sur la faune présentent des faiblesses, les dates des exercices sont mal choisies, la description du projet est incomplète et l'apport du public est insuffisant.
- 20 mars 1990 - L'évêque du diocèse de Mackenzie-Fort Smith, Denis Croteau, écrit au ministre de la Défense nationale lui demandant un examen public complet de l'IR-920.